

**Compte-rendu de la réunion du**  
**Conseil de quartier BACHUT-TRANVAAL**  
**du 20 mai 2022 en visio et présentiel**



**1 – Présences :**

18 Personnes présentes

2 Absents excusés

Référent Mairie : Durand Marie-Claude – Roch Valérie (suppléante)

Invité : Lesueur Christophe adjoint à l'urbanisme

Réunion ouverte à 18h

-Présentation de deux nouveaux membres du conseil de quartier.

-Description de la balade urbaine qui avait lieu ce vendredi 20 mai sur la place du Bachut par Alain Perrot.

Cette balade est organisée dans le cadre du projet OYE sur le devenir de la place, ce que les habitants aimeraient en faire, un intervenant était présent et expliquait l'historique de cette place et du quartier Bachut en présentant des anciennes vues photographiques des usines qui étaient présente autrefois, de la place de Lyon comme capitale de la rose, car au 19ème siècle des rosiéristes de renom (Guillot, Ducher-Pernet, Schwartz) étaient installés sur le quartier Bachut.

L'intervenant estime qu'il serait intéressant de garder une mémoire vivante de tout ce passé glorieux.

Prochaine balade urbaine le mercredi 15 juin départ Square CEFI à 17h et à 18h inscription en ligne.

-Intervention de Christophe Lesueur sur les questions d'urbanisme sur le 8<sup>ème</sup>.

Il nous explique ce qu'est son travail d'adjoint à l'urbanisme: recevoir les promoteurs privés, les bailleurs sociaux, qui viennent pour l'informer par exemple des projets de démolition ou de modification de tel ou tel bâtiment, son rôle est de rendre-compte de l'opportunité et de la faisabilité du projet qui lui est présenté auprès du maire du 8<sup>ème</sup>, puis de le transmettre à l'adjoint à l'urbanisme de la ville de Lyon (Raphaël Michaud) puis le projet sera discuté au niveau de l'archi conseil (ce sont des séances organisées par les services de l'urbanisme de la ville de Lyon ou il y a une architecte du conseil sélectionnée sur son expérience et ses compétences) qui va discuter de l'architecture et de la réelle qualité du projet présenté.

Son rôle est aussi d'inciter les promoteurs et les bailleurs à repenser la manière de construire ou reconstruire dans des matériaux qui ont un faible bilan carbone. (Bois, paille et bois, terre crue).

Concernant la végétalisation des nouvelles constructions, les préconisations évoluent, il ne suffit pas de planter quelques arbres mais surtout beaucoup d'arbustes en pleine terre.

Le problème des arbres abattus lors d'une opération immobilière est de nouveau évoqué : difficile d'agir pour des arbres non-classés en domaine privé. Depuis 2 ans, vigilance accrue pour préserver les arbres existants.

Actuellement à Lyon, le développement urbain est plutôt en baisse, car avant la période Covid on était en croissance selon les arrondissements de 3 à 5%, maintenant c'est seulement 1%. Ce sont surtout des jeunes trentenaires (30-45 ans) qui désertent notre ville, notamment à l'arrivée du 2<sup>e</sup> enfant. Ce n'est pas propre à Lyon, toutes les grandes villes sont impactées

M. Lesueur souligne la hausse du prix du foncier qui amène à un prix du neuf de plus de 5 000 € le m<sup>2</sup>

Une piste pour limiter la hausse : le bail solidaire : être propriétaire du bâti mais pas du foncier

Les promoteurs ont un rôle limité dans ce coût, leur marge réelle est en moyenne de 7,5%

Il insiste sur l'importance du zonage institué par le PLU qui régleme notamment la hauteur des constructions, détermine des secteurs préservés, des secteurs en mutation...

Ensuite il nous présente toutes les constructions en cours et les futurs projets sur notre quartier et sur l'arrondissement.

Dont

- Projet NEXITY rue Bataille
- Logements avenue Mermoz (actuelle Croix Rouge)
- Logements pour primo-accédants Vilogia rue Maryse Bastié
- rue Maryse Bastié fermeture de la clinique IRIS, projet de remplacement non déterminé à ce jour
- Construction d'un nouveau groupe scolaire rue Bataille en projet pour le prochain mandat
- démolition prévue du collectif nommé « le paquebot » par ALLIADE mais il faut d'abord reloger les locataires

...

Bien que cela soit en dehors du périmètre de notre CdeQ, il est fait état du concours international lancé pour l'avenir du CIRC. C'est une propriété Ville de Lyon qui coûte 500 000 € d'entretien par an et dont la réhabilitation est estimée à 80 000 000 €. L'appel à projet comporte un projet lien avec les habitants, il est donc probable que les membres du CdeQ soient contactés

La discussion porte aussi sur le souci de l'impact écologique des constructions nouvelles :

- Infiltration des eaux pluviales à la parcelle, pas de rejet dans les égouts
- Végétalisation réelle des toitures-terrasses au moins 30cm de pleine terre
- Pose de panneaux solaires sur les toitures non végétalisables

Amélioration des constructions existantes : si rénovation de façade, encouragement à y intégrer l'isolation

Extension du chauffage urbain, bio gaz notamment

Pose de panneaux solaires sur le bâti existant, 12 toitures de locaux publics sont retenues dans le 8e

#### -Acceptation du broyeur par APIC et après ?

Rappel de ce projet déposé au nom du CQ Bachut-Transvaal et CQ Laennec Mermoz, ce broyeur sera hébergé à la MJC Laennec Mermoz, des manifestations seront prévues en septembre-octobre avec les habitants, les jardins partagés du secteur, des précisions seront données ultérieurement pour le lieu de stockage des branches à broyer.

Il va falloir que des personnes des CQ concernées s'investissent pour faire la formation du maniement de l'appareil.

D'autres questions se posent : Qui doit faire la commande du broyeur la MJC la Mairie du 8 ? Sachant que le conseil de quartier ne peut pas le faire, qui doit s'occuper de l'assurance pour le broyeur ?

Valérie Roch se charge de faire avancer au plus vite les réponses à ces problématiques.

#### -Budget participatif

Si vous voulez déposer un projet faites-le via la plateforme OYE jusqu'au 17 juin. Vous pouvez aussi vous rendre sur cette plateforme OYE pour simplement y consulter tous les beaux projets déjà déposés.

#### -Info sur la création de la maison des seniors itinérante

Cette nouvelle association créée par M. Bernard Vérité a pour but de sensibiliser les seniors et leurs aidants sur toutes les aides auxquelles ils ont droit notamment pour un maintien à domicile de qualité.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter le 06 07 90 87 39 ou par mail : [mdsilyon@gmail.com](mailto:mdsilyon@gmail.com). Une lettre d'information est distribuée

Rappel sur les animations à venir :

#### -La voie est libre.

Samedi 21 mai de 9h à 19h30 sur l'avenue des frères Lumière : Braderie Samedi Plaisir.

#### La fête du printemps du quartier Langlet Santy

Samedi 21 mai de 10h à 18h

#### -Convergence vélo

Dimanche 22 mai départ 11h30 Place Ambroise Courtois Lyon 8<sup>ème</sup>

### Prochaine réunion le vendredi 17 juin à 18h

Fin de la réunion 20h00